



## Résumé du Conseil d'orientation du 12 01 2016 - J REIFFER, Représentant de la CFE CGC

Après consultation et discussion avec notre représentant au conseil d'orientation de l'AFPA, M Jérôme REIFFER, nous avons validé le résumé ci-dessous qui se veut être synthétique sur le dernier conseil d'orientation. Les informations que nous avons obtenues sont plutôt positives, sur l'état d'esprit, sur l'ambiance et les relations inter partenariales. Contextuellement les avancées peuvent exister et l'état d'inquiétude sur la viabilité de notre institution, n'est pas, *pour le moment*, au rendez-vous.

Je souhaite vous préciser à toutes et à tous, et c'est très important, car je l'en remercie, que le seul représentant des organisations syndicales, toujours présent aux conseils d'orientation est (avec un autre représentant d'OS ) notre représentant CFE CGC, M REIFFER.

Nous ne sommes pas dans un syndicalisme de dénonciation de la politique de la chaise vide surtout quand cette dénonciation peut s'appliquer à soi-même, mais dans un syndicalisme de présence et de travail.

André THOMAS

Président du SNPEA CFE CGC

## Résumé du Conseil d'orientation

### PLAN 500 000

Pour l'AFPA, ce sera un plan 100 000, pour 100 M€ ( 50M€ par an pour l'AFPA ). Cela entrainerait en conséquence l'embauche de 200 formateurs intérimaires, 300 formateurs associés et 150 formateurs permanents. L'essentiel des recrutements se fera sur les formateurs itinérants. Test de CDI Intérimaires sur une durée de 36 mois sans période de carence. Chômage partiel, très partiel, 45 formateurs en Pays de Loire

### BUDGET

Le budget a été annoncé au CA mais pas financé car le protocole avec les banques se termine le 31 12 2015 et doit être renégocié. De 708 M€ en initial il devrait être de 774M€.

Stabilité des investissements. Continuité sur la maîtrise des charges. EBE de 7 M€. L'AFPA s'est interdit de faire un PSE

## **EPIC/SCIC**

les salariés ne verront pas la différence entre les structures (filiale ou autre). Les bulletins de salaires devraient être les mêmes hormis le rattachement. Les IRP devraient être communes.

## **STRATEGIE**

L'AFPA peut doubler en quelques années les DE accueillis ( 25 % de sous activité, ce qui est considérable) grâce aux doubles équipes – à la multimodalité- la FOAD.

Dans l'attente de la mise en place du plan, l'AFPA doit anticiper ce surcroît d'activité, avec une prise de risque minimisée.

## **CONVENTION POLE EMPLOI AFPA**

Le fait de passer en EPIC fait qu'ils nous considèrent plus comme des « cousins » vu qu'ils sont EPA (cf. ma lettre aux adhérents du mois de décembre sur les contrats « in house » et notre travail là-dessus au niveau national). Sans revisiter toute la convention, l'accent est mis sur l'assistance à la mobilité des DE, sur les métiers rares et/ou émergents, sur la l'information/formation des conseillers, sur la simplification des outils digitaux ....

Avec pour conséquence la saturation du dispositif.

## **Part de marché CR**

L'AFPA représente 27% de part de marché des Conseils régionaux. Elle est en baisse depuis des années. Maintenant que les dispositifs d'achats dans toutes les régions sont stabilisés dans leurs formes, cette baisse devrait s'arrêter voir s'inverser quelque peu.

Travail d'étude pour voir les différentiels de prix entre les 13 régions

Les chiffres actuels disponibles de la DARES se font sur une période 2010 2014 ce qui est trop ancien en comparaison de la fluctuation rapide des marchés que nous subissons.

André THOMAS

Président du SNPEA CFE CGC

13 Place du Général de Gaulle

93108 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 70 53 07

Mail : [permanence@cfecgcafpa.org](mailto:permanence@cfecgcafpa.org)

Site : [www.cfecgcafpa.org](http://www.cfecgcafpa.org)